



Lettre d'informations

N°2 – mercredi 27 mai 2020

Mot du Président

Madame, Monsieur, Cher·e licencié·e,

Voici deux semaines que nous sommes sortis du confinement, avec une reprise partielle de nos activités cyclistes.

Grâce au travail important fourni par la DTN et validé par le Ministère des Sports, chaque licencié ou dirigeant dispose de fiches pratiques, dans l'ensemble des disciplines, lui permettant d'appliquer les gestes barrières.

A ce jour, la reprise des compétitions a été fixée par la FFC au 1^{er} août. Des annonces seront certainement faites par notre Fédération prochainement. De nombreuses incertitudes planent encore sur le calendrier national, avec des répercussions évidentes sur le calendrier régional.

Les élus du Comité régional, sur proposition du Bureau, ont acté une modification de la tarification régionale, afin de favoriser le développement des épreuves contre-la-montre sur route, qui est un des axes de développement de la FFC. Vous trouverez, dans cette lettre d'informations, une explication détaillée.

Je reste naturellement à votre écoute pour toute question que vous vous posez, en vous encourageant à rester vigilant ces prochaines semaines.

Je vous prie d'agréer mes sincères salutations sportives.

Jean-François MAILLET

Président du Comité d'Ile de France de cyclisme

Mail : if.maillet@ffc.fr

Fiches pratiques

La FFC a mis en ligne sur son site internet de nombreuses fiches pratiques pour l'ensemble de ses pratiquants : <https://wwwffc.fr/la-federation/sante/se-proteger-proteger-les-autres-face-au-covid-19>

Les encadrants disposent également de fiches pratiques dans toutes les disciplines :
<https://wwwffc.fr/structurer/club/organiser-la-pratique-cycliste-en-contexte-covid-19>

Sur cette page, vous avez la possibilité de retrouver le webinaire consacré à la reprise des activités en club.

Mutations

La FFC a modifiée la prochaine période de mutation pour la prochaine saison :

- du 1^{er} au 30 septembre : cadres techniques et corps arbitral
- du 1^{er} octobre au 30 novembre : tous les autres types de licenciés

Soutiens ton club

La Fondation du Sport Français met à disposition une plateforme de financement participatif dédiée aux clubs sportifs : <https://www.soutienstonclub.fr>

Cette plateforme permet aux associations sportives de créer facilement une cagnotte pour ensuite mobiliser ses adhérents et ses partenaires en lançant un appel aux dons.

Découverte du sport avec la carte passerelle

Le Comité National Olympique et Sportif Français reconduit le dispositif de carte passerelle, afin de favoriser la découverte du sport chez les jeunes et faciliter leur adhésion en club.

Plus d'informations sur le site du CNOSF : <https://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/8215-a-la-dcouverte-du-sport-avec-la-carte-passerelle-.html>

Soutien de la Région Ile de France

La Région Ile de France et sa présidente Valérie PECRESSE ont offert deux mille masques à destination des Ligues et Comités régionaux.

Ceux-ci seront destinés en priorité aux salariés, aux membres de l'Équipe Technique Régionale dans le cadre de leurs missions ainsi qu'aux licenciés sélectionnés sur les épreuves officielles.



Activités sportives fédérales

ROUTE

La Fédération n'a pas encore acté, à ce jour, les dates de report des Championnats de France de l'Avenir sur route, même si une tendance se dégage pour les vacances de Toussaint.

Dans ce contexte, la commission régionale cherche des organisateurs pour les différents Championnats régionaux : minimes, cadets, juniors, Pass'Cyclisme, 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégories, féminines et contre-la-montre.

PISTE

Concernant les Championnats de France sur piste, il est désormais question de les reporter pendant les vacances de Noël. Les Championnats nationaux masters auront lieu du 25 au 27 septembre sur le Vélodrome de Bourges (Centre-Val de Loire).

VTT

Les Championnats de France VTT XCO/DHI/Trial/XCO et DHI masters/ VTTEAE XC auront lieu du 21 au 23 août aux Menuires (Auvergne-Rhône-Alpes).

CYCLO-CROSS

La date des Championnats régionaux a été fixée par la FFC au dimanche 3 janvier 2021.

JEUNES

Le TFJV, prévue début août, est annulée et ne sera pas reporté.

La FFC étudie la possibilité de reporter le TFJC pendant les vacances de Toussaint. Les clubs labellisés Ecole Française de Cyclisme, souhaitant y participer, sont invités à déclarer leur intention auprès du président de la Commission (voir coordonnées ci-dessous).

TOUTES DISCIPLINES

Les présidents des commissions sportives restent à votre écoute pour la mise en place du nouveau calendrier des compétitions à compter du 1^{er} août

Les clubs souhaitant reporter leur épreuve ou organiser une nouvelle manifestation sont invités à contacter rapidement les responsables concernés :

- | | | |
|--------------------|--------------------------|--|
| • Route : | Gilles ARDIN | gilles.ardin@wanadoo.fr |
| • Piste : | Josette DA SILVA PEREIRA | josette.da-silva-pereira@wanadoo.fr |
| • BMX : | Marc SOENEN | msoenen@bmx-cif.com |
| • VTT : | Olivier FAGES | olivier3493@free.fr |
| • Féminines : | Aurélie MOUSSARD | aurely23@gmail.com |
| • Pass'Cyclisme : | Marc ANSERMIN | marcansermin@neuf.fr |
| • Écoles de vélo : | William BASTIT | bastit.william@gmail.com |
| • Polo-vélo : | Marc SOENEN | msoenen@bmx-cif.com |

Tarification régionale

Afin de promouvoir la discipline du contre-la-montre sur route et d'aider les clubs à mettre sur pied des compétitions dans le respect des règles sanitaires actuelles, le Comité directeur a adopté, par vote électronique, une tarification spécifique pour ces épreuves :

- Droits d'organisation : 130 € et assurances : 70 €, soit 200 € à régler par le club organisateur.
- Droits d'engagements intégralement reversés au club organisateur, dans la limite de 6,50 € pour les cadets et minimes et de 15 € pour les seniors et juniors.
- Cette épreuve peut être ouverte à toutes les catégories à partir des minimes.

- Rappel des distances maximales : 10 km pour les minimes, 15 km pour les cadets, 20 km pour les seniors et juniors.

Redressement judiciaire

Le Tribunal judiciaire a informé le Comité régional que la période d'observation était prolongée de six mois, jusqu'au 12 septembre 2020. A noter que celle-ci sera prolongée de droit, en vertu de la loi sur l'état d'urgence.

L'administrateur judiciaire travaille actuellement sur le projet de plan de redressement, qui sera présenté au Tribunal.

Ressources humaines

Les bureaux du Comité régional ne sont pas actuellement accessibles au public. Le courrier est néanmoins relevé chaque semaine.

Tous les salariés ont été placés en activité partielle.

Il vous est toujours possible de contacter nos services par mail :

Secrétariat : iledefrance@ffc.fr Comptabilité : b.veille@ffc.fr

Les délais de réponse sont cependant allongés.